

Garantir un climat de travail serein et équitable



Mai 2025 – IL – Direction Entreprise Réunion Mayotte

Les récentes attaques écrites visant certains personnel de la Direction Entreprises de la Réunion et de Mayotte ne sauraient laisser indifférente une organisation responsable telle que la CFE-CGC Orange. Le dialogue social est un pilier du collectif de travail. Pour préserver un climat serein au sein de cette entité, il doit reposer sur le respect, l'éthique et la responsabilité.

Préserver l'unité du collectif, c'est refuser les amalgames et les interprétations partiales. Dans ce cadre, la CFE-CGC Orange rappelle les principes essentiels qui doivent guider chaque prise de parole et chaque intervention : équité, impartialité et recherche de solutions partagées.

Dialogue social, un pilier essentiel

Le dialogue social est une composante essentielle de la vie de l'entreprise. Il suppose, au-delà de la liberté d'expression, un engagement collectif en faveur de l'équité, de la justice et de l'impartialité. Il ne peut reposer sur des généralisations, des insinuations ou des interprétations pouvant alimenter des tensions injustifiées.

Un climat de travail sain ne se construit ni dans l'intimidation ni dans la confusion des responsabilités. Managers et collaborateurs intègres se retrouvent parfois injustement assimilés à des comportements qu'ils ont eux-mêmes dénoncés. Ces amalgames fragilisent le collectif et alimentent les tensions.

Amalgames, stigmatisation : des dérives à bannir

Quand un signalement, à la fois formel et courageux, est dénoncé au sujet de faits susceptibles de relever de pratiques

hors-jeux et répréhensibles, une enquête interne est engagée, conformément aux procédures établies par l'entreprise.

Même si ces démarches ne sont pas parfaites, elles s'inscrivent dans un cadre légitime et nécessaire. Leur objectif est d'éclaircir des situations délicates, sans pour autant alimenter la division ou la stigmatisation.

Dans ce contexte, il est primordial que les interventions publiques soient guidées par le sens des responsabilités. Il convient d'éviter les jugements hâtifs ou les interprétations partielles qui risqueraient de brouiller la distinction entre les personnes concernées et celles mises en cause.

Direction entreprise : garantir équité et respect

La Direction Entreprises a le devoir de garantir le bon fonctionnement du collectif de travail. Son rôle : agir rapidement pour faire cesser les comportements à risque, protéger les salariés et maintenir un climat respectueux.

LA CFE-CGC ORANGE REVENDIQUE

- ▶ Un dialogue social constructif privilégiant l'écoute et les propositions de solutions ;
- ▶ Accorder du respect à tous les collaborateurs sans porter de jugement ni stigmatiser quiconque ;
- ▶ Soutenir la parole de tous les collaborateurs, sans sélection ni interprétation ;
- ▶ Encourager des enquêtes externes menées avec impartialité, dans le respect des droits de chacun ;
- ▶ Rejeter les amalgames, les insinuations et les mises en cause déguisées ;
- ▶ Refuser la polarisation des débats, pour préserver l'unité et la sérénité au sein de la Direction Entreprises.

